

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 33 (1936)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat : Présidence : Assurances : Annonces :
Dr ROTSCHY, L. GAPANY, J. MAGNENAT, Ch. THIÉBAUD.
Cartigny (Genève). Vuippens (Fr.). Renens. Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 4.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

N° 2

FÉVRIER 1936

SOMMAIRE : Assemblée des délégués. — Avis à lire et retenir par tous. — Avis de concours. — A MM. les présidents de sections. — Rectifications. — Conseils aux débutants pour février, par *Schumacher*. — Une cellule déformée n'est pas une grande cellule, par *Dubois de Szczawinski*. — Grandes cellules et ponte mécanique, par *P. Javet*. — Poisons..., par *W. Rüfenacht*. — Piqûres et morsures venimeuses, par le *Dr A. Delamarre*. — Pesées de ruches 1935, par *Charles Thiébaud*. — Organisation pour la vente du miel, par *J. Magnenat*. — Permis de conduire..., par *H. Berger*. — Mercuriales hebdomadaires du miel indigène. — Concours de ruchers 1935. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliothèque. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés. La traduction des annonces peut être demandée, mais le service n'accepte aucune responsabilité.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 61.296
Chèques IV. 1370

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

le 15 mars, au Restaurant du Théâtre, Lausanne

1. 10 heures. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Rapport du président.
3. Comptes et rapport des vérificateurs.
4. Discussion sur les rapports publiés dans le *Bulletin*.
5. Fixation de la date et du lieu de l'assemblée générale.
6. Nomination statutaire :
Série sortante : M. Farron.
7. Concours de ruchers (tirage au sort de la région à visiter).
8. Règlement du contrôle du miel.
9. Organisation de la vente du miel suisse.
10. Propositions des sections, présentées dans le délai légal.
11. Divers.

A 12 heures, repas au restaurant du Théâtre. Prix fr. 4.—, service compris, sans vin.

14 heures. Reprise de la séance.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de la feuille de convocation et le remettre, en entrant dans la salle, à M. Farron, membre du comité central.

Statuts, art. 9. — Le président et le premier délégué de chaque section sont indemnisés de leurs frais de déplacement en troisième classe. Les frais des autres délégués sont à la charge des sections.

Le président : *Gapany.*

Avis à lire et retenir par tous

Vétérans. — Nous invitons les sections qui auraient des « vétérans » (40 ans de société) à les annoncer immédiatement à M. Ch. Thiébaud, Corcelles (Neuchâtel), pour que nous puissions faire graver à temps les gobelets qui seraient distribués lors de l'assemblée des délégués.

Nous aimerions aussi signaler dans le *Bulletin* ceux qui ont 50 ans et plus de « Romande ». Il y en a quelques-uns et leur nom est digne de figurer à un tableau d'honneur. Leur présence à l'assemblée des délégués serait pour celle-ci l'occasion de leur témoigner notre reconnaissance et notre respect. On est prié de les signaler aussi à M. Thiébaud.

Contingentement. — Nous rappelons l'avis paru dans le numéro de janvier. Nous insistons sur l'importance très grande qu'il y a à annoncer les stocks invendus à M. Thiébaud, Corcelles (Neuchâtel).

La brochure *Forestier, sur les maladies des abeilles* est envoyée contre versement de 50 cts à notre compte de chèques II. 1480. Cette brochure reste encore d'actualité et contient le principal sur ce sujet des maladies. Le stock en est très limité. Elle ne sera pas rééditée.

Insignes. — Les nouveaux insignes sont mis en vente, au prix de fr. 1.50 à verser au compte de chèques. Ils sont plus petits que les anciens, plus pratiques à fixer et surtout plus jolis: fond émail jaune, avec en relief une abeille butinant sur une fleur d'esparcette. Les sections sont instamment invitées à en commander une provision proportionnelle au nombre de leurs membres, ceci pour pouvoir répondre, lors des séances, à des demandes et aussi pour décharger la caisse centrale de l'avance qu'elle a dû faire. Il y en aura à l'assemblée des délégués, où l'on voudra bien s'adresser à M. Farron.

Diplômes d'honneur. — Les sections sont invitées à en commander à l'administrateur. (Prix fr. 1.50) pour les mêmes raisons que celles à propos des insignes. Verser le prix au compte de chèques.

Question. Dans le but de permettre au *Bulletin* de mieux remplir son œuvre, un membre nous prie de poser la question (voir Bulletin de janvier, page 6): Des 3800 abonnés au *Bulletin*, combien voudraient s'accorder le plaisir d'un versement supplémentaire de fr. 2.— (ou davantage...) pour que notre journal puisse avoir son rendement maximum ?

(Réd.) — Nous répondons volontiers au désir de notre abonné P. M. (Neuchâtelois. A titre d'indication, nous donnons ce chiffre: Pour augmenter de 8 pages un numéro, il faut compter fr. 300.— minimum (il y a des frais accessoires). Nous publierions naturellement la liste des dons qui seraient faits dans ce but. Toutefois, auparavant, la question sera soumise à l'assemblée des délégués, car une très petite augmentation de la cotisation suffirait à clore l'ère des déficits de la Romande et à permettre une augmentation des pages du *Bulletin* et une illustration plus abondante. Ce procédé serait plus sûr, moins aléatoire et donnerait une base plus sûre que le système des dons personnels.

Le Comité.

Avis de concours

Dans le but de satisfaire aux nombreuses demandes d'apiculteurs désirant posséder une bascule, pèse-ruche, avec enregistrement automatique, la Société romande informe Messieurs les balanciers constructeurs, de même que toutes autres personnes que la chose intéresse, qu'un concours est ouvert dès ce jour pour l'invention et la construction de cet objet.

Les inscriptions sont reçues par le Comité jusqu'au 1^{er} avril et un dessin descriptif complet de chaque instrument, avec prix pour fabrication en série, sera déposé pour le 31 mai 1936.

Les apiculteurs qui connaissent des balanciers-constructeurs sont priés de leur communiquer cet avis de concours. *Le Comité.*

A MM. les caissiers de sections

En vue d'un contrôle rapide et précis des comptes de la Romande, MM. les vérificateurs ont besoin de connaître les versements faits par chaque section à la caisse centrale. Vous voudrez bien m'envoyer au plus tôt le relevé des versements que vous avez faits pour l'exercice courant.

Je note que certaines sections doivent mentionner les versements faits en 1934 déjà pour les cotisations de 1935. Par contre les versements faits en 1935 pour 1936 ne doivent pas figurer dans ce relevé. Ces explications, inutiles semble-t-il, me sont dictées par les expériences faites.

Schumacher.

Rectifications

(Rapport de l'inspecteur cantonal des ruches.)

(Voir pages 16 et suivantes du numéro de janvier.)

1. Les journées employées par les inspecteurs se chiffrent par 80 et non pas 30.

2. Les ruchers visités sont au nombre de 859 et non pas de 359.

3. Le deuxième alinéa de l'article traitant le couvain calcifié a la teneur suivante : L'Etablissement fédéral de bactériologie de Berne qui étudie cette maladie se recommande toujours aux apiculteurs qui auraient l'occasion de la découvrir... etc.

4. Le recensement des ruches en 1934 indique un total de 6161 ; celui de 1935 : 6398 ; en plus 237 ruches et non 106 comme indiqué.

Conseils aux débutants pour février

Quel singulier hiver... Des températures, pendant ce mois de janvier, toujours au-dessus de zéro, sauf quelques rares exceptions. Mais surtout ces pluies, ces brumes, l'hiver « pourri » comme le dit le langage populaire. Pour nous, apiculteurs, il n'y a pas grand mal, du moins pas jusqu'à maintenant, car il y a eu des sorties assez fréquentes. Le danger, il existe pour les colonies insuffisamment nourries à l'automne, car la ponte a commencé et s'est maintenue comme le dit une correspondance de quelqu'un qui a eu le courage d'ouvrir quelques ruches. (Voir aux *Nouvelles des ruchers*.) Pourtant il n'y a pas lieu de s'effrayer, croyons-nous car l'une de nos ruches sur bascule, que nous venons de contrôler, n'accuse que 1 kg. 200 de diminution depuis le 20 octobre. Il ne s'agit donc pas encore d'empoigner le sac de sucre. L'hiver peut encore nous dire bien des choses, nous présenter de fortes chutes de neige, permettre aux skieurs de belles randonnées, aux gosses petits et grands de faire de joyeuses parties de luge, rougir les nez qui ne sont encore que roses, cloîtrer nos abeilles pendant des semaines.

Nous disions donc dans notre dernier article que les abeilles avaient encore bien des choses à nous apprendre. Oui, pour lutter contre le froid et ses misères, elles se groupent intimement, celles qui s'en éloignent meurent. Mais aussi, lors d'une sortie elles battent des ailes sur la planchette de vol, pour indiquer à celles qui sont égarées que là est le logis chaud et confortable, que là est la famille dans tout le beau sens de ce mot. Elles battent des ailes pour annoncer, lors d'un essaimage, à celles qui cherchent et tourbillonnent encore, qu'elles ont trouvé l'asile accueillant.

Faisons de même. Il y a, comme chaque année, des apiculteurs qui abandonnent le groupe, s'éloignent de leur section et peu à peu déclineront. Battons des ailes, chacun de nous, pour les rappeler et leur aider à retrouver ce sans quoi ils ne pourront plus vivre ni prospérer. Les temps que nous vivons exigent que nous restions bien unis, les difficultés que l'apiculteur rencontre comme tel ne pourront être surmontées que par une forte cohésion. Ne laissons pas tout le soin de cette bonne réclame aux comités mais battons des ailes pour amener ou ramener à nous tous ceux qui s'intéressent à l'abeille. Il n'y a pas de concurrence à craindre, il y a place pour tout le monde et nos populations, tant de la ville que de la campagne sont bien loin de consommer tout le miel qu'il faudrait pour la bonne santé et les jouissances que procure ce « don de Dieu ».

L'hiver est encore là et par conséquent les lectures peuvent et doivent encore se faire. Quels livres faut-il se procurer, en dehors de ceux qu'on peut demander à la bibliothèque, nous voulons dire : qu'il faut avoir sous la main. A part la *Conduite du rucher*, de Bertrand (c'est un crime que de ne pas l'avoir) il y en a quelques autres qu'il faut acheter pendant qu'ils jouissent encore d'un prix réduit. Pour saisir toute la poésie de l'apiculture, il faut avoir la *Vie des abeilles*, de Maeterlinck. Avec ce volume, vous vous ouvrirez l'esprit et le cœur, vous entrerez dans un monde que vous ne soupçonniez pas. Voulez-vous peut-être faire de l'apiculture intensive et vous faire une idée complète de l'élevage des reines, ce domaine si passionnant ? Alors achetez l'ouvrage de M. Perret-Maisonneuve. L'auteur va prochainement publier un nouveau volume sur la cire des abeilles. Nous l'annoncerons dès qu'il paraîtra, mais d'avance, pour qui connaît cet écrivain, nous nous réjouissons de le lire.

Voulez-vous vous initier à la merveilleuse constitution anatomique de l'abeille ? Vous pouvez alors vous procurer ces chefs-d'œuvre que sont (sans exagération) les ouvrages du Dr Leuenberger et de Madame Jucker, deux Suisses qui ont vraiment bien mérité de la patrie.

Lisez la liste des livres à prix réduit et vous y trouverez encore toute une série d'ouvrages pratiques et précieux au sujet desquels nous vous donnerons sur demande les renseignements que vous pourriez désirer.

Nous avons toujours une surabondance de matières pour notre *Bulletin*, mais ceci ne nous empêche pas de solliciter à nouveau la collaboration de nos lecteurs, spécialement dans le domaine de *Nouvelles des ruchers*, de vos expériences et observations personnelles. Là, à part quelques fidèles, nous sommes pauvres et pourtant c'était ce qui faisait l'un des plus grands attraits de la célèbre *Revue internationale* que chacun devrait relire. La question de l'immunisation de l'apiculteur, celle aussi de l'usage du miel lors des contusions, blessures, etc., devrait faire l'objet de remarques réitérées qui aideraient beaucoup à élucider ces questions et... à répandre l'usage du miel. Je ne sais si c'est dans ce but que notre ancien président Mayor apporte des champignons au comité pour le dîner de la séance. Veut-il, sans nous le dire, voir si ces vieux « piqués » (physiquement s'entend...) le sont assez pour résister à l'empoisonnement par les champignons ? Le fait est que jusqu'ici nous avons assez bien résisté (malheureusement... diront quelques-uns) et que nous ne trouvons qu'un reproche à lui faire, c'est que ces expériences ne se répètent pas assez souvent.

Et maintenant que *férra fevrotte tout son saouïl* pour permettre à la saison de se faire en son temps et qu'on ne voie pas la neige couvrir les arbres et les prairies en fleurs.

St-Sulpice, 21 janvier.

Schumacher.

P.-S. — Nous avons reçu plusieurs articles sur les grandes cellules traitant plutôt théoriquement de la question. Pour le moment, nous estimons que cette partie théorique a été suffisamment développée. Nous nous proposons pendant quelques temps de ne plus donner de place qu'aux expériences pratiques, résultats d'essais faits.

Nous nous mettrons à réétudier la question souverainement importante de la flore mellifère. Ici, nous sollicitons aussi des expériences et non des théories puisées dans des livres, il s'agit de notre flore romande, de ce qui pourrait être fait pour suppléer à la disparition de ressources mellifères, vaste sujet à la portée des plus simples d'entre nous. Pas nécessaire de « pondre » un article académique, mais des renseignements positifs qui, rassemblés, noués en gerbes, arriveront à constituer un dossier au moyen duquel les autorités pourront être sollicitées d'agir.

M. A. Despland fait savoir qu'il n'a plus de graine de mélilot à disposition. On est prié de ne plus lui en demander.

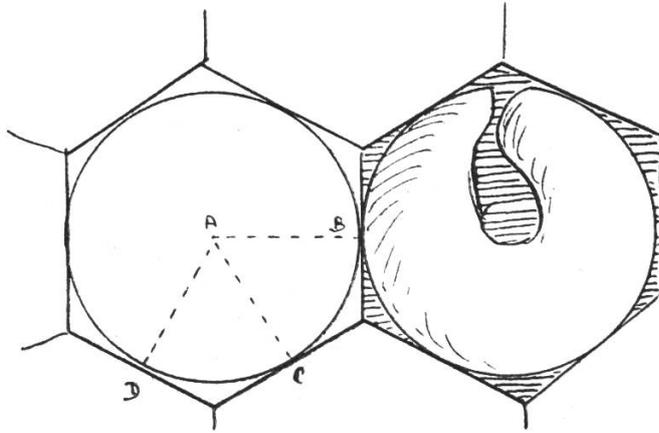
Une cellule déformée n'est pas une grande cellule

La feuille de cire subit toujours une déformation au moment de son gaufrage. Pour la détacher du rouleau auquel elle adhère, l'opérateur exerce une traction qui détermine un allongement plus ou moins prononcé en rapport avec la qualité des cylindres utilisés.

Nous apprécions cet étirage en mesurant la largeur de dix cellules dans les trois sens des apothèmes. Pour plus de précision, nous mesurons vingt, trente cellules et divisons cette mesure par deux ou trois pour ramener à la largeur de dix cellules. Si nous relevons, par exemple, 55 - 54,2 - 54, 2 ou bien 57,5 - 57,5 - 58,5 pour dix cellules dans les trois sens, l'écart entre ces trois mesures est de 1mm. au maximum et nous nous trouvons en présence d'un échantillon normal, à cellules très peu déformées que nous considérons comme régulières.

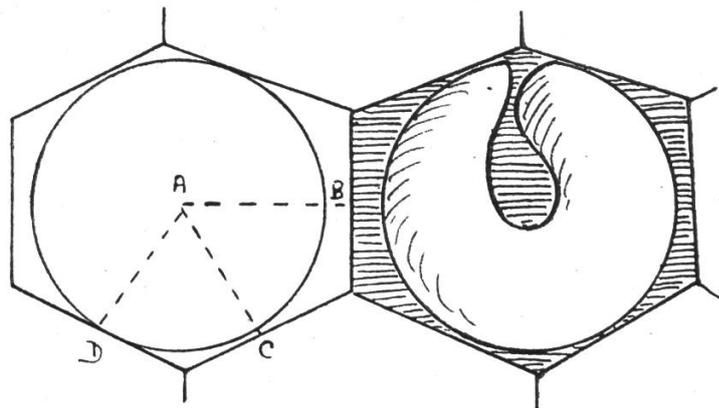
La gravure d'autres cylindres a été moins heureusement exécutée et la feuille gaufrée se détache très difficilement. La traction exercée est beaucoup plus forte et la déformation plus marquée. Nous iden-

tifions immédiatement cette mauvaise fabrication : 54 - 54 - 57 ou 55 - 55,5 - 59. Une largeur de dix cellules est augmentée de 3 mm. à 3,5 mm. dans un sens. Nous considérons l'usage d'une telle cire gauffrée comme indésirable.



Cellules normales.

Les apothèmes sont égaux dans les trois sens et la larve s'y développe dans les limites du cercle inscrit.



Cellules déformées.

La cire a été étirée dans le sens de l'apothème A-B. Le cercle inscrit a pour rayon le plus petit apothème. Il est douteux que la larve s'y développe en ellipse.

Sur la base de ces mesures, le nombre des cellules au dm² s'établit comme suit :

$$54 + 57 + 54 = \frac{792 + 711 + 792}{3} = 765 \text{ cellules}$$

$$55 + 55,5 + 59 = \frac{763 + 750 + 663}{3} = 725 \text{ cellules}$$

765 et 725 cellules sont bien les nombres exacts de cellules que nous trouverions sur les deux faces d'un dm² de cire gaufrée mais ces cellules déformées n'ont pas la même valeur que des cellules normales de 765 et 725 pour le développement de la larve qui héritera de ces berceaux.

Au fur et à mesure de sa croissance, la larve s'allonge, forme un demi-cercle puis le prolonge jusqu'à ce que ses deux extrémités se touchent. C'est le moment où son développement s'arrête et la surface couverte par son corps à cet instant correspond à peu près exactement *au cercle inscrit dans l'hexagone que représente le fond de la cellule*.

Ce cercle inscrit n'est pas le même dans une cellule déformée et dans la cellule normale dont les bases sont de même surface. Dans un hexagone régulier, le rayon du cercle inscrit égale l'apothème de cet hexagone. Dans un hexagone déformé, nous ne pouvons inscrire qu'un cercle dont le rayon est égal au plus petit apothème.

Le plus petit apothème, autrement dit la plus petite largeur d'une cellule, joue donc le rôle de la « loi du minimum » en ce qui concerne le cercle inscrit.

Le maximum de développement de la larve correspond aussi à cette plus petite largeur. Le cercle inscrit de sa croissance totale se déformera bien légèrement pour mieux occuper une cellule de 54,2 + 54,2 + 55 où elle se trouve plutôt à l'étroit et cela nous permet de considérer telle cellule comme régulière. Cette déformation ne prendra jamais la forme d'une ellipse pour emplir totalement une cellule de 55 + 55 + 59 et, dans un tel berceau, la larve cessera de croître en rapport avec le cercle inscrit dont le rayon est égal au plus petit apothème : 55 mm. divisé par 20.

Une cellule de 55 + 55 + 59 nous donnera donc des résultats plus voisins de 763 que de 725 et une cellule de 54 + 54 + 57 doit être considérée comme étant plus du 792 que du 765.

Des expériences pourraient être entreprises pour prouver la confirmation pratique de la théorie ci-dessus exposée. Elles seraient longues, exigeant beaucoup de patience et de multiples mensurations. Nous les jugeons inutiles et sans intérêt puisque de bonnes feuilles gaufrées à cellules régulières existent sur le marché et qu'il suffit de choisir.

(A suivre.)

Dubois de Szczawinski.

Grandes cellules et ponte mécanique

La question posée par notre chef rédacteur dans le *Bulletin* de décembre au sujet des divers problèmes soulevés par les grandes cellules va faire descendre les simples apiculteurs dans l'arène pour discuter un sujet paraissant plutôt destiné aux savants. (*Réd.* Nous rappelons que, dans presque toutes les branches de la science, ce sont des observations, même de profanes, qui ont facilité ou provoqué les plus belles découvertes.)

Mais l'appel pressant en question nous engage à émettre notre modeste opinion sur une des faces du problème de l'agrandissement des cellules.

Pour notre compte, nous sommes toujours plus persuadés que la détermination du sexe de la ponte de la reine est mécanique (par pression extérieure des organes de cette dernière). Les objections souvent formulées : ponte dans les cadres en construction avec cellules à moitié longueur, élevage de faux-bourçons dans les cellules d'ouvrières lors d'un brusque orphelinage hors saison, prouvent seulement que dans le premier cas une demi-cellule suffit à la pression extérieure, et dans le second que les abeilles peuvent très bien déféconder les œufs (nous en avons eu plus d'une fois la preuve) (Le rédacteur se permet de rester encore sceptique devant cette affirmation.) en cherchant à obtenir des mâles à une époque où il n'y en a plus.

En confirmation de la théorie en question, nous avons souvent observé des cadres dans lesquels les abeilles avaient élevé des ouvrières dans des alvéoles de faux-bourçons, ces cellules ont, comme celles observées par M^{me} Baumgartner, un anneau pour diminuer la grandeur de l'orifice.

L'on peut faire cette observation surtout dans la ruche suisse habitée par la race noire.

Nous avons acheté, il y a une dizaine d'années, une vieille ruche, dernière survivante d'un rucher (les autres colonies étant mortes d'abandon et de misère, leur propriétaire étant devenu infirme) ; celui-ci nous disait : « Depuis vingt ans qu'il y a des abeilles dans cette ruche, jamais je n'ai regardé en bas. » Il fallut prendre une hachette pour décoller des cadres noirs comme suie et lourds comme du plomb ; mais ces cadres qui avaient au début contenu un grand nombre de cellules de bourçons, avaient été transformés tous en petites alvéoles, sauf contre les parois et dans le bas.

Après de longues réflexions et diverses observations, nous sommes arrivés à la conclusion suivante :

Les abeilles, par esprit d'économie ou par cet instinct obscur qui veut que les fonctions de perpétuation de l'espèce passent avant tout, préfèrent bâtir des grandes cellules au risque d'en construire à l'excès.

Mais une barrière paraît avoir été posée par la nature pour parer à ce danger, cette barrière se trouve dans le faible espacement des rayons.

Lorsqu'un essaim bâtit naturellement sa demeure (ruche en paille, arbre creux, etc.), les rayons ont environ 23 à 24 mm. d'épaisseur et 10 à 11 mm. d'intervalle entre eux.

Dans ces espaces, il est presque impossible que les abeilles puissent élever du couvain de faux-bourçons, car les rayons de grands berceaux sont plus épais, nous en avons mesuré de 28 mm., et, de plus, leur couvercle est fortement bombé.

Donc, dans les constructions libres, les ouvrières ne peuvent faire l'élevage des princes que dans un nombre de cellules forcément restreintes, dans les bouts, les bas, les rayons déformés et même en rongant les alvéoles opposés.

Et même lorsque les cadres vieillissent comme dans la ruche indiquée plus haut, les pellicules, en diminuant peu à peu la profondeur des cellules, les abeilles, pour pouvoir occuper les alvéoles de mâles devenus trop courts, sont obligées d'en rétrécir l'entrée et d'y élever des ouvrières.

Nous croyons donc que pour faire bâtir avec succès les cadres à grandes cellules, la distance des intervalles doit être d'un minimum. L'on peut très bien, une fois ce travail terminé, les éloigner à la distance théorique.

P. Javet.

Poisons...

C'est avec intérêt que j'ai lu l'article de notre confrère jurassien paru dans le *Bulletin* de janvier, article nous promettant l'immunisation contre les vipères et les mauvais champignons pour peu que nous nous soyons comportés vaillamment avec nos blondes avettes.

Ces lignes me conduisent aux réflexions suivantes.

On a crû, en effet, trouver une certaine similitude de composition entre venin d'abeilles et de vipères. La chose ne paraît pas impossible, ces deux produits étant d'origine animale et les symptômes qu'ils provoquent étant analogues quoique avec intensités très différentes, bien entendu.

Les remarques faites par notre honorable correspondant au sujet des champignons vénéneux ne me semblent, par contre, nullement

convaincantes basées qu'elles sont sur un fait isolé, remontant à 15 ans et qui aurait pu avoir une suite tragique. On peut tout aussi bien attribuer le cas du correspondant à une heureuse disposition personnelle sans faire intervenir « l'immunisation » dont il est question. Parallèlement on connaît les nombreux cas d'idiosyncrasie, autrement dit les hypersensibilités en face de certaines substances qui affectent certains individus ; citons par exemple ceux qui souffrent du rhume des foins, ou de fièvre après avoir mangé des fraises, etc.

Me référant à une documentation variée que j'ai tout lieu de croire très sérieuse, je puis, chers apiculteurs, vous rappeler sommairement les faits connus suivants.

De nombreuses espèces changent légèrement d'aspect et certaines réputées dangereuses changent aussi en teneur de poison d'après le terrain et la contrée où ces champignons croissent et même suivant l'année. En contradiction avec l'article cité, je lis en outre que l'amanite panthère est comestible en enlevant la pellicule, mais la confusion possible de ce champignon avec d'autres amanites très dangereuses n'étant que trop facile, on conseille vivement d'y renoncer. La fausse-oronge citée, désignée vulgairement par « amanite tue-mouche » présente précisément des degrés très variables en teneur en poison suivant les endroits.

Trois sortes d'empoisonnements peuvent résulter de l'absorption de champignons vénéneux, soit :

1. par l'amanite phalloïde (et peut-être d'autres variétés d'amanites) qui contient un terrible poison, la phalline, destructeur des globules du sang. Les symptômes n'apparaissent que 10 à 20 heures après le repas... et la mort quelques jours après. Une petite quantité même ne pardonne pas.

2. par d'autres amanites, parmi lesquelles l'amanite tue-mouches et peut-être l'amanite panthère, ainsi que d'autres champignons, à cause de la muscarine qu'ils renferment. Les troubles, différents du premier cas, surviennent de 1 à 4 heures après l'ingestion. La guérison est de règle 2 jours après et la mort l'exception. (Probablement le cas arrivé à notre confrère).

3. par des espèces renfermant plusieurs substances et résines et ne conduisant qu'à une indigestion ou à une énergique purge.

Voici donc quelques poisons opérant diversement sur notre organisme. Je doute fort que les piqûres d'abeilles aient un pouvoir neutralisant aussi étendu, aussi méfiez-vous et n'entrez pas d'essais téméraires sur les cryptogames inconnus ou mal connus. Il n'est pas démontré avec la certitude désirable que vous soyez, vous, apicul-

teurs, des privilégiés du genre humain. On ne badine pas avec l'amour... des champignons !

Si la fatalité s'acharnant sur vous, vous mettait sous les crochets d'une vipère, ce que je ne vous souhaite d'ailleurs nullement, ne négligez ni le traitement immédiat, ni le traitement curatif... et communiquez-nous vos réflexions.

Quant à moi, je serai prudent et vais me taire, car vous allez me lancer bientôt avec Voltaire :

*L'autre jour, au fond d'un vallon,
Un serpent mordit Jean Fréron.
Que pensez-vous qu'il arriva ?
Ce fut le serpent qui creva !*

W. Rüttenacht.

(*Réd.*) — A propos de champignons, M. B. Trottet, de Morges, nous écrit entr'autres : Je crois que notre collègue fait erreur.

L'amanite panthère, sans être rare, ne se trouve qu'en petit nombre, surtout dans le Jura. Par contre, l'amanite rougeâtre est très répandue. Quoique ressemblant beaucoup à la « panthère » c'est un excellent champignon. Beaucoup de personnes croient vite être empoisonnées alors qu'il s'agit d'un simple malaise, les champignons étant indigestes pour certaines personnes. Gardez-vous des exemplaires ayant une valve (ou étui) au pied ou des points sur le chapeau ; ceux-là ne pardonnent pas la plaisanterie.

Piqûres et morsures venimeuses

par le Docteur A. Delamarre.

Un lecteur de *L'Apiculteur* me demande quelques renseignements sur le traitement à suivre en cas de piqûres de scorpions et de morsures de vipères : Il avait lu les notes que j'avais publiées dans cette revue en juin et août 1932 sur le traitement par la Teinture Mère de *Calendula arvensis* des phénomènes quelquefois graves qui suivent certaines piqûres d'abeilles.

J'avoue n'avoir pas de compétence particulière sur ce sujet, mais le hasard — encore une fois ! — vient à mon aide. En effet, voici à peine un mois, a paru un livre remarquable dû à l'un de nos confrères homeopathes les plus distingués : *Thérapeutique O. R. L. homeopathique*, qui apporte la réponse désirée.

J'ai demandé à l'auteur, mon ami le Docteur Chavanon, l'autorisation de publier dans *L'Apiculteur* un extrait de son œuvre ; il me l'a accordée avec un empressement dont je suis heureux de le remercier.

Voici ce passage :

Morsures de serpents et piqûres d'insectes venimeux

« Depuis fort longtemps, je conseille avec succès le mélange suivant, qui doit être utilisé à la fois comme antidote local (faire saigner l'endroit atteint, puis y appliquer immédiatement et largement un coton très imbibé de ce liquide), et comme antidote interne (en verser « une tombée » le plus vite possible dans la bouche du sujet) : »

« Cedron Teinture-Mère	10 grammes »
« Guaco Teinture-Mère	3 grammes »
« Calendula Teinture-Mère	10 grammes »

« On peut d'ailleurs en boire quelques gouttes dans un peu d'eau avant le départ, si la région est très dangereuse ; le venin aura moins de prise sur l'organisme dont le sang contient déjà un peu de cet antidote. »

« Les montagnards et les chasseurs devraient toujours avoir dans leur poche, pour leurs chiens et pour eux, un flacon de ce mélange. »

« Sucrer, toutes les 2 heures, deux granules de *Vipera 6*, s'il s'agit d'une vipère. »

« Cela n'empêche pas d'injecter du sérum antivenimeux si l'on a peur que cela ne suffise pas. Mais... le choc sérique peut être aussi grave que celui du venin. »

« N. B. — Pour antidoter le venin des guêpes et des abeilles, il suffit d'ailleurs (et c'est classique en Homéopathie), d'absorber dans un peu d'eau quelques gouttes de *Teinture-Mère de Calendula*. Le mieux est d'en mâcher quelques fleurs et feuilles si l'on en trouve dans un jardin proche. Mâcher ensuite du poireau cru. Si le malade est moribond, lui entr'ouvrir les dents et faire tomber quelques gouttes de *Teinture-Mère de Calendula* dans la bouche. »

« J'ai sauvé ainsi un enfant d'une dizaine d'années qui, piqué par une abeille, s'était affalé par terre une dizaine de minutes après, les yeux bouffis, les lèvres violettes et la respiration oppressée. Lorsque le *Calendula* put lui être administré, il était en pleine suffocation, pieds et mains enflés. Je lui versai « une tombée » de *Teinture-Mère de Calendula* entre les dents, et, en quelques minutes, tout s'arrangea. Une demi-heure après l'enfant urina sanguinolent. Une heure après, il jouait normalement. »

« Sucrer ensuite deux granules d'*Apium virus 6* toutes les deux heures. »

— Je rappelle que ces remèdes se trouvent dans les pharmacies homéopathiques.

Tiré de « l'Apiculteur ».

Pesées de ruches 1935

22 apiculteurs nous ont fait tenir mois après mois, les relevés journaliers des pesées de ruches. C'est un gros travail que nous demandons à ceux qui veulent bien s'y astreindre, mais travail combien intéressant. Il nous permet de suivre, jour après jour, le développement des colonies, leurs apports suivant la flore et le temps, la température et la fraîcheur des nuits. Les feuilles reçues relatent les observations des apiculteurs, observations toujours de bon sens, observations de l'homme qui vit avec la nature et dans la nature.

Nous nous rendons bien compte qu'il faudrait encore développer notre service d'information, le rendre plus méticuleux et plus vaste.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le comité de la Romande a mis à notre disposition le crédit nécessaire à l'achat de nouvelles bascules et de thermomètres maxima et minima. Comme nous tenions à faire dépenser notre caisse une somme minimum, nous avons mis en concurrence diverses maisons de construction de bascules.

Nous tenons aussi à ce que le constructeur qui recevra nos commandes s'en tire, aux prix extrêmement bas auquel il travaille, c'est la raison pour laquelle nous avons demandé, dans les derniers bulletins, s'il se trouvait des apiculteurs amateurs désireux de se procurer, au prix, conditions faites à la Romande, une bascule. Nous avons reçu de nombreuses commandes mais de nombreuses questions parmi lesquelles quelques unes qui nous conseillent de remettre tout le problème à nouveau, en discussion.

Ne serait-il, en effet pas possible de recevoir des bascules sur lesquelles on puisse peser jusqu'à 120 kg., par exemple.

Ne serait-il pas possible de recevoir des bascules recouvertes d'une tôle les garantissant de l'humidité et surtout recouvrant le fléau et le protégeant.

Oui, nous dit le fabricant, mais vous devez compter une majoration de 10 francs pour une bascule pesant 120 kg.

Une somme de Fr. 4.50 à 5.50, en plus, suivant la couverture que vous désirez.

Et voilà, amis lecteurs, nous attendons à nouveau, vos commandes nous indiquant exactement ce que vous désirez.

Quant aux thermomètres, nous nous sommes arrêtés au modèle qui nous semble le mieux répondre à ce que nous en attendons. Il nous semble solide, posé sur fer verni, donc ne souffrant pas de l'humidité. Il coute, complet, donc accompagné d'un aimant Fr. 5.25.

L'hivernage en plaine a été bon. En montagne moins. Nous attribuons cette différence à la fatigue des abeilles qui ont récolté tard en montagne et n'ont pas pu se renouveler avant l'hivernage. A la qualité de la nourriture aussi peut-être.

Le printemps a été franchement mauvais, mai désastreux, froid, pluie.

Notre station de Corcelles (Berne), nous écrivait : « nourrissons jusqu'au 28 mai ».

Déficit sur toute la ligne... Juin a confirmé ce que mai annonçait, jusqu'au 27 le temps fut très mauvais, puis amélioration et espoir. Hélas, en plaine c'était déjà trop tard, dès le beau soleil revenu, les fenaisons ont commencé, les plantes poussées par l'humidité n'ont pas donné le nectar attendu, puis le sec et la saison s'est terminée sans autre apport important ? L'année peut être considérée comme moyenne à faible en plaine tandis qu'en montagne la récolte a pu donner son maximum. Les abondantes rosées maintenaient l'humidité propice jusqu'à tard dans la matinée et les sous bois conservaient leur fraîcheur. Les cadres se sont remplis de beau miel couleur d'or, les sections se sont construites... l'année en montagne peut être considérée comme bonne. Malheureusement les ruchers de montagne ne sont pas suffisamment nombreux pour influencer la récolte totale du pays. Nous recommandons à tous les apiculteurs qui le peuvent l'apiculture pastorale. Même si, au bout de l'année le portemonnaie ne s'est pas gonflé démesurément, il en restera toujours un peu de miel excellent récolté sur des fleurs merveilleuses aux couleurs vives, respirant la santé ; le soleil, la vie des hauts sommets et d'agréables souvenirs qu'il fait beau conter aux amis, pendant l'hiver, alors que les buches de la cheminée vous rôtissent les tibias et que l'on goûte le nouveau...

Corcelles (Neuchâtel), décembre 1935.

Charles Thiébaud.

Organisation pour la vente du miel

Dans le *Bulletin* de décembre dernier, M. Thiébaud a rendu compte de la conférence tenue à Zug, au printemps 1935, entre les représentants des négociants et des délégués des apiculteurs suisses, y compris les Romands et les Tessinois. Notre ami terminait son très intéressant article en formant le vœu qu'une entente puisse s'établir entre les producteurs de miel et les marchands. Cette entente est maintenant chose faite; malheureusement, elle ne s'applique pas, pour le moment tout au moins, aux membres de la Romande, ni à nos collègues du Tessin, bien que la porte ne soit pas définitivement fermée.

La *Schweizerische Bienen-Zeitung* de janvier publie le texte de la convention en 13 articles, intervenue, après de longues négociations, entre cinq coopératives agricoles d'une part et la Société suisse des amis des abeilles d'autre part. Les coopératives englobent tout le

rayon d'action de la société d'apiculture. Voici, succinctement résumées, les dispositions principales de la convention :

Les coopératives s'engagent à prendre en charge l'excédent du miel produit par les apiculteurs, à répartir ce miel selon les besoins entre les diverses régions du pays et, le cas échéant, à constituer des réserves dans les bonnes années, afin de compenser les récoltes déficitaires. Les coopératives payeront comptant le 75 % du prix de gros fixé d'entente entre elles et les apiculteurs ; le reste sera payé jusqu'au 30 juin de l'année suivante, après déduction des frais. L'organisation vendant, en effet, le miel au prix de gros, les apiculteurs ne peuvent pas recevoir intégralement ce prix.

Ils ne sont d'ailleurs pas tenus de livrer leur miel à l'organisation qui elle-même n'est pas tenue de prendre plus du 50 % de la récolte. Les producteurs ont donc le devoir de faire leur possible pour vendre directement leur récolte, l'organisation ayant essentiellement pour but de débarrasser le marché en cas d'encombrement, particulièrement au moment de la récolte. Les apiculteurs feront une réclame intelligente dont ils supporteront en principe les frais. Les ventes à la centrale ne pourront avoir lieu que par l'entremise des comités des sections ; les coopératives n'achèteront que du miel contrôlé par les organes de la Société suisse des amis des abeilles. Un comité de quatre membres, dont deux sont désignés par les apiculteurs et deux par les coopératives, est chargé de l'administration de l'organisation. Quand nous aurons ajouté que cette administration remplace l'ancienne centrale du miel, nous aurons dit à peu près tout ce que les membres de la Romande doivent nécessairement savoir.

Nous allions oublier de dire qu'il a été entendu, lors des discussions préalables de Zug, que le miel de la Suisse romande pourrait être acheté en cas de besoin, ce miel étant payé 5 % de moins que celui de la Suisse alémanique.

J. Magnenat.

Permis de conduire . . .

Ses ruches ! Parfaitement. Ce n'est pas le tout pour le débutant que d'ouvrir à tout instant sa première maisonnette, de tenir la jambe à son entourage avec le bagage habituel des noms apicoles ; mais il faut pouvoir aussi d'un coup d'œil reconnaître les maladies qui s'introduisent sournoisement et agir en conséquence.

Voici avril et ses giboulées et le début de l'éclosion de myriades de fleurs. Gaspard, ôte le chapiteau, lance deux ou trois légers coups de fumée, enlève la toile et donne un coup d'œil à la surface. Tes

abeilles sont-elles groupées sur les rayons du centre ? Sois tranquille. Colonie exempte de loque. Sont-elles éparpillées ? Orphelinat ou rayons à couvain infectés.

Dans mes inspections, j'ai toujours été frappé de la facilité qu'ont certains praticiens même des vieux à douter de la présence d'une reine parce qu'ils n'ont pu l'apercevoir. Mais, malheureux, une colonie tranquille possède une souveraine ou la prépare tandis que quand les abeilles font les bécasses, s'agitent, vous fatiguez d'un bruit assourdissant continu, rien à espérer. Arrivons au couvain. Ah ! ces plaques serrées au toit jaune arrondi, ces larves d'un blanc immaculé, quel charme pour l'œil attendri ! A la suivante. Qu'est que cela signifie ? Des opercules formant cuvette. Elles ont un trou. Leur couleur est brune foncée. Je plonge une allumette et la ressorts couverte d'une bouillie noire qui s'étire, répand une odeur nauséabonde. Parfois, les cellules malades se touchent. Loque américaine. Elle ne se propage pas très rapidement mais s'ancre pour longtemps. Son microbe se conserve des années mélangé à de la poussière, incrusté dans la cire. Le feu ! Le feu ! La loque européenne au bacille moins virulent puisque un quart d'heure d'immersion dans l'eau en ébullition suffit pour le tuer est dénotée par le couvain clairsemé, une larve morte brune claire ici et là. Ne file pas comme l'autre à l'allumette. Se propage rapidement. De même que l'américaine, paralyse le développement d'une colonie. Oui, mon jeune ami Gaspard, prends-en bien note. Une colonie qui ne s'agrandit pas au printemps ou ne donne ni récolte ni essaim est une colonie anormale, malade. En ton cœur, tu te diras que la reine usée a besoin de changer. Excuse souvent trompeuse. Ne te repose pas trop sur ce diagnostic, suis-la de près.

Et l'acariose ? Mon pauvre, si tu attends de voir ta ruche décliner sans cause apparente, ce sera bien tard. Pourtant j'en ai guéri une atteinte du 60 % par le traitement Frov. On a vu sortir des récoltes ou des essaims de colonies déjà atteintes. L'analyse seule vous met au clair.

Reste le sacbroot maladie peu répandue. Je n'ai eu qu'une fois l'occasion d'en voir au rucher de M. Charlet à Begnins et comme mes souvenirs manquaient de précision j'ai pris la respectueuse liberté de demander des renseignements à M. Morgenthaler, docteur, au Liebfeld, toujours si obligeant. Voici sa description. Position longitudinale de la larve morte. La tête redressée et noircie. Un petit sac au bout postérieur formé par la peau devenue trop grande pour le corps desséché.

J'en reviens à tout ce qui précède cette citation. Cher ami Gaspard, ce tableau est basé sur tant de choses vues. Pense un peu 25 ans de «couratage» d'un rucher à l'autre, à part quelques exceptions toujours bien reçus. Faut dire que je n'ai jamais «cambé» la Promonthouse car de l'autre côté il y a une galerie ! Parlons-en ! Quoi, le Tigré vaudois. Les abeilles, les patrons tout ça est aiguillonné, mes amis ! Jusqu'aux faux-bourçons à Aimé qui ont le dard du côté arrière et de l'autre un tout petit membre doué d'une extrême mobilité, genre seringue belladone (r) par devant !!!

Salut cordial à tous ces chers qu'on aime quand même et auxquels on lègue chaque soir un soleil fatigué, anémié par la déperdition de chaleur sur notre Eldorado.

Enfoncé Nyon !

H. Berger.

Mercuriales hebdomadaires du miel indigène

Prix moyens mensuels

(Communiqués par le Contrôle des prix du Département fédéral de l'Economie publique.)

Marchés	décembre		Marchés	décembre	
	1934	1935		1934	1935
Genève	4.01	3.69	Soleure	4.—	3.80
Nyon	3.75	3.50	Oltén	3.70	3.64
Lausanne	3.65	3.55	Aarau	3.92	3.90
Vevey	3.25	3.25	Brougg	4.—	—
Montreux	3.78	3.—	Baden	3.86	3.90
Aigle	3.80	4.—	Zurich	4.—	3.93
Yverdon	4.—	3.12	Winterthour	3.69	3.65
Payerne	4.—	3.25	Schaffhouse	4.—	4.—
Berne	4.—	3.65	Frauenfeld	4.—	4.—
Thoune	4.—	3.60	St-Gall	4.06	3.90
Langnau	4.10	4.—	Coire	4.—	4.—
Berthoud	4.—	4.—	Lucerne	3.92	3.55
Langenthal	3.80	3.80	Zoug	4.—	4.—
Bienne	3.85	3.72	Bellinzone	4.—	4.—
Porrentruy	4.—	3.50	Locarno	4.20	4.30
Le Locle	3.75	3.75	Lugano	3.90	4.—
Bâle	3.98	3.92			
Rheinfelden	4.—	4.—	Prix moyens suisses	3.91	3.75
Granges	4.—	3.80			

CONCOURS DE RUCHERS

organisés par la Société romande d'apiculture en 1935

Au Comité de la Société Romande d'Apiculture,

Monsieur le Président et Messieurs,

Le tirage au sort auquel il fut procédé lors de la dernière assemblée des délégués à Lausanne, désigna les Sections de Grandson-Pied du Jura, La Béroche, Côte neuchâteloise et Val de Ruz comme devant être visitées en 1935 par le Jury des concours de ruchers institués par la Société romande d'apiculture. M. Auguste Gafner, apiculteur à Dombresson, président de la Section du Val de Ruz, fut appelé par les Sections concourantes à compléter le Jury composé d'autre part, comme ces 5 dernières années, de M. Arnold Mayor, président honoraire de la Société et de M. Aimé Courvoisier.

Statistique : 52 apiculteurs s'inscrivirent pour le concours (chiffre le plus élevé jusqu'ici), parmi lesquels nous avons le plaisir de compter 3 vétérans âgés de plus de 75 ans, dont une dame. Trois inscrits s'étant retirés avant le concours, le Jury dut consacrer 9 journées, soit les 12 et 13 juin ; 3, 4, 10, 11, 12, 13 et 29 juillet, à la visite de 49 exploitations apicoles réparties comme suit :

Sections :

Grandson-Pied du Jura :	11	concourants	avec	220	colonies
Val de Ruz :	9	»	»	263	»
Côte Neuchâteloise :	21	»	»	373	»
La Béroche :	8	»	»	175	»
	—			—	
Au total :	49	»	»	1031	»

se répartissant comme suit: 101 DT ; 750 DB ; 109 Bürki ; 34 Langel ; 14 Layens ; 15 Ribeaucourt ; 2 Tonelli et 6 pailles.

En application du règlement et de l'échelle de pointage adoptés le 23 février 1924, furent délivrées :

1^{re} catégorie : 1 médaille d'honneur, 3 médailles or ; 9 médailles argent ; 6 médailles bronze ; 1 mention.

2^{me} catégorie : 7 médailles argent ; 6 médailles bronze ; 3 mentions.

3^{me} catégorie : 2 médailles argent ; 5 médailles bronze ; 2 mentions.

Hors concours, vétérans : gobelet avec diplôme d'honneur.

Observations générales : Au risque de répéter ce que nous avons déjà signalé dans nos rapports sur les précédents concours, nous nous permettons de recommander à nos collègues apiculteurs :

1. Autant que possible, s'en tenir à un seul système de ruche, surtout dans les petits ruchers.
2. Se procurer du matériel bien construit avec des mesures exactes.



Nid de mésanges dans une ruche (toit découvert)
au rucher de la Colline, à M. Courvoisier, Trélex (Vaud)

3. Limiter le nombre des colonies d'après le temps dont on peut disposer pour les conduire rationnellement.
4. Se persuader qu'un maturateur avec filtre est absolument nécessaire pour avoir du miel d'une parfaite propreté ; ne pas craindre de se procurer des récipients de plus grande capacité qu'on ne le fait généralement.
5. Mettre les essaims sur *cires gaufrées* et renouveler régulièrement et plus souvent ses bâtisses.
6. Fixer les cires gaufrées plus soigneusement, de manière que le fil de fer soit bien noyé et recouvert, ce qui évitera la vue d'un si grand nombre de belles cires neuves rongées dans le bas le long des fils. Une leçon pratique montrant la manière de tendre les fils et fixer les gaufres dans les cadres aurait, nous en sommes certains, d'excellents résultats ; nous ne pouvons que recommander à nos sections de mettre ce sujet, avec

démonstration par un apiculteur habile, à l'ordre du jour de leur prochaine réunion.

7. Mettre une colonie moyenne sur balance, ce qui facilite énormément la conduite du rucher.
8. Prendre des notes sur les opérations effectuées au rucher (7 concourants sur 46 ne font aucune inscription) et tenir une comptabilité de l'exploitation avec inventaire si possible (12 apiculteurs n'ont présenté aucune comptabilité).
9. Couvrir une partie de la ruche pendant la visite.

Nous nous excusons de la brièveté de nos rapports général et particuliers que d'aucuns trouveront peut-être un peu trop style télégraphique: nous avons cherché à être le plus court possible et à encombrer le moins possible les pages réduites de notre *Bulletin*.

Le Président du Jury :

A. MAYOR.

Le Rapporteur :

A. COURVOISIER.

(A suivre.)

Nouvelles des sections

Wanderversammlung 1935

Cette année, pour la 62^{me} fois, nos collègues de la Suisse alémanique se réunissaient en assemblée générale. Bâle avait été choisie et 4 à 500 apiculteurs de tout le pays s'y étaient donné rendez-vous. Une cohorte de Tessinois représentait la Suisse italienne et votre serviteur était le seul Romand, M. Farron, co-délégué, étant retenu chez lui, au dernier moment, pour affaires de famille.

Comme à l'ordinaire, tout avait été méticuleusement préparé.

Le 25 août, à 14 heures, M. le Dr Leuenberger, président, ouvrait l'assemblée au Casino de la ville par des souhaits de bienvenue. Plusieurs travaux furent présentés par MM. Degen, de Bottmingen, Morgenthaler, Spreng, de Oeschberg près Koppigen, qui parla des arbres fruitiers et de l'apiculture et illustra sa conférence par un film fort suggestif.

La soirée, très gaie, se passa dans la grande salle de musique du Casino où, après un banquet fort bien servi, on vit défiler des tambours et des fifres, sans doute pour nous rappeler que nous étions à Bâle.

Un chœur mixte de Binningen nous fit apprécier de fort belles voix et d'exquises chansons.

Une pièce de théâtre de circonstance, faite spécialement à l'intention de la réunion par M. Seiler, de Riehen, était d'un goût et d'une finesse rarement rencontrés. Elle nous a causé un très vif plaisir. Nous nous permettons de féliciter l'auteur, les acteurs et actrices pour les rosseries pas méchantes et très bien exécutées. On sait rire à Bâle, on le fait finement et la satire n'est pas exclue.

Puis bal jusqu'à... jusqu'à... excusez-moi, amis lecteurs, je ne me rappelle plus et n'oserais pas dire des blagues.

Le lendemain, ou plutôt le jour même, les délégués, à 7 heures, étaient déjà au Rathaus. J'avouerai, à ma honte, que je m'y suis rendu avec un peu de retard.

C'est l'assemblée officielle des délégués proprement dite, celle où l'on accepte les comptes, où les sections font leurs propositions, c'est en un mot la cuisine de la société, aussi vous permettrez que mon compte rendu n'en dise mot.

A 13 heures, un petit vapeur nous attendait et, embarqués, nous remontons le Rhin sur une dizaine de kilomètres, longeant la frontière badoise. Le fleuve est large, l'eau boueuse coule vite et notre bateau, surchargé, doit faire toute vapeur pour gagner de la vitesse sur un courant contraire. Tout le long des bords, de grands filets suspendus, utilisés pour la pêche au saumon. Presque tous sont au repos, quelques-uns se relèvent cependant au passage du bateau, mais nous n'avons par la chance d'assister à la prise d'un poisson.

A Augst, arrêt au grand barrage qui coupe le Rhin. Visite, pour ceux que cela intéresse, de l'usine électrique. Je profite de l'arrêt pour examiner en détail le passage d'un chaland et de notre bateau par l'écluse, passage qui m'a fort intéressé. Puis départ, à pied, pour les salines de Schweizerhalle près de Pratteln, où tout le traitement que l'on fait subir au sel, depuis le moment où il est expurgé du sol jusqu'à celui où il figure sur notre table, nous est expliqué en détail. Nous eûmes l'occasion de visiter les nombreux bâtiments où le sel est traité pour en faire sortir la soude, où il est chauffé, séché, iodé, etc.

Après le coup de fétrier offert par les « Amis des Abeilles », les au revoir et les serremments de mains aux amis apiculteurs anciens et nouveaux, un autobus me ramenait à Bâle d'où le dernier train, à toute... électricité, mangeant les kilomètres, me déposait à Neuchâtel.

Ce furent deux belles journées, merci à nos collègues de me les avoir procurées.

Charles Thiébaud.

Section La Côte vaudoise

C'est dimanche 8 décembre écoulé, que la section de « La Côte vaudoise » avait, à Aubonne, son assemblée générale. Elle débuta à l'Hôtel de Ville, devant une salle bien garnie, sous la présidence de M. Ernest Rochat, lequel souhaite la bienvenue à M. A. Valet, de Morges, conférencier, qui nous parlera des abeilles et des fleurs. Une vingtaine de jeunes gens des cours postsecondaires, invités par le Département de l'Instruction publique, y assistaient également.

Le conférencier déclara tout d'abord que l'on ne pouvait concevoir les fleurs sans les abeilles et les abeilles sans les fleurs. Les temps sont critiques pour les abeilles ; les emblavures des prairies artificielles enlèvent les terrains propices à la récolte. Au printemps, les ruches ne sont pas encore développées et ne peuvent profiter des fleurs de tous nos arbres fruitiers. Les traitements faits souvent en pleine floraison les contrarient encore, les tuent. Rappelons qu'il est bon de traiter avant et après la floraison, mais pas sur la fleur.

Quel est le rôle de l'abeille ? Elle contribue à maintenir fleurs et arbres en bonne santé. Tels pays qui lui avaient déclaré la guerre ont dû la réhabiliter pour sauver prairies et vergers, ainsi en a-t-il été au Danemark.

Dès l'aube, elle s'en va vers le nectar, le pollen et les parfums et ne s'arrêtera qu'avec la nuit, si rien ne l'interrompt. Au départ de la ruche, à une vitesse de 30 km. à l'heure, elle s'élance vers le butin et ne reviendra que pour repartir aussitôt ; ses ailes, ses pattes à crochets et à ventouses lui permettent de s'agripper partout, ses yeux à facettes, tout son être se démène et persévère. L'abeille est-elle méchante ? Non,

car que deviendraient les voisins d'un rucher, si l'on songe qu'une colonie contient de 40,000 à 60,000 butineuses? De plus, elle est discrète; quand la campagne est bien fleurie, vous ne l'apercevez pas; en pouvons-dire autant des guêpes et des mouches? Mais à l'époque de disette, au temps des confitures, ne les tentons pas en laissant les fenêtres ouvertes.

Les abeilles jouent un rôle de premier plan dans la fécondation des fleurs. La nature semble se répugner à ce qu'une fleur soit fécondée par son propre pollen. Il faut que les hyménoptères y pourvoient. Mais, lors de la floraison des arbres fruitiers, il n'y a que très peu de guêpes, alors que nos butineuses ont pu hiverner en grand nombre; songeons au travail exécuté par la population d'une ruche de 40 000 individus, si une abeille visite et féconde en moyenne 250 fleurs à l'heure. 81 % de nos fleurs sont fécondées par les insectes et 19 % seulement par le vent. La production des arbres fruitiers, des champs de céréales, des prairies, grâce à cette fécondation, peut être calculée à 10 fois supérieure comme valeur à celle du miel récolté par les apiculteurs.

La Tasmanie, la Nouvelle-Zélande ne pouvaient obtenir des graines fourragères, on introduisit des abeilles et tout changea. En Amérique (Illinois) une campagne de 533 ha. produisait 2550 tonnes de pommes, on introduisit 100 ruches, la récolte passa à 5750 tonnes.

En allant de fleur en fleur, l'insecte effectue la fécondation croisée qui, comme dans le règne animal, empêche la dégénérescence de l'espèce, augmente la récolte et améliore la qualité.

Cette année, sur plainte d'un vigneron de la région de Montreux, la Direction de la station de Lausanne fit procéder à trois expertises, en présence du plaignant. On introduisit dans des ruches des raisins sains et intacts; on scella les ruches, après 72 heures on les rouvrit devant le propriétaire; les raisins n'avaient pas été attaqués par les habitants de la ruche. Une deuxième expérience consista à introduire des raisins sains, mais abimés, lesquels furent vidés par les abeilles, puis ce fut le tour de raisins pourris qui furent dédaignés. Conclusion: l'abeille profite des dégâts causés par les guêpes, les oiseaux, mais ne peut attaquer la pulpe du raisin et de la grande partie des fruits.

Sans les abeilles, 100,000 espèces de fleurs risqueraient de disparaître de la surface de notre globe. Maintenir l'apiculture, c'est maintenir la prospérité de tous.

La séance reprit au Lion d'Or. Le président apporte à tous les salutations de notre doyen, M. Puel, lequel est malade depuis quatorze mois; bien des vœux sont formulés pour son rétablissement.

La partie administrative fut rapidement expédiée; les comptes adoptés, le comité, les vérificateurs et les délégués à la Romande réélus par acclamations.

M. Stoudenmann rompt une nouvelle lance en faveur de la création d'une centrale des miels, laquelle fonctionne partiellement en Suisse allemande. Une longue discussion s'engage à ce sujet. Les délégués à la Romande sont priés de s'intéresser à nouveau à la question et, éventuellement, de se mettre en rapport avec nos collègues de Suisse allemande.

L'esparcette est-elle aussi mellifère qu'on le prétend? demande un apiculteur à M. Valet. — Réponse: Celle-ci ne donne pas toujours; il faut que la température atteigne, ni ne dépasse, 20 à 25° et qu'il y ait un certain degré d'humidité.

Merci à M. Valet pour son exposé clair, précis, si intéressant. Le nombre des présents à notre assemblée prouve, on ne peut mieux, que notre section est bien vivante.

L'assemblée d'été aura lieu à Marchissy.

G.

Société d'apiculture de Lausanne

Assemblée générale d'hiver, le dimanche 9 février, à 14 h. 15, à l'École Normale, Place de l'Ours.

Ordre du jour statutaire.

Renouvellement du comité et des délégués.

Conférence : *Le Congrès apicole de Bruxelles.*

Tous les amis et propriétaires d'abeilles y sont cordialement invités.
Le Comité.

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Assemblée du 19 janvier 1936. — Cette assemblée, comme à peu près toutes, n'est pas des mieux fréquentées (24 sociétaires sur 90). Après la lecture du procès-verbal et du rapport du président, la lecture des comptes a donné lieu à quelques critiques. Tandis que quelque membre trouve le caissier trop avare des deniers de la société, d'autres trouvent que celle-ci a trop de frais; impossible de contenter tout le monde. Les comptes ont été trouvés justes et déchargés en est donnée à notre caissier.

Notre président M. Auguste Gafner, après 14 ans de bons et loyaux services, donne sa démission. Malgré l'opposition de quelques membres, il estime ne plus pouvoir, à côté de son métier, présider comme il faut, le temps lui faisant défaut. Notre caissier M. E. Nicole a été nommé à sa place. De ce fait, la place très rémunératrice de caissier est à remettre. C'est M. Alfred Monnier, de Chézard, qui s'en charge. M. Auguste Gafner est nommé président d'honneur avec remerciements pour les services rendus.

Les récompenses pour le concours du rucher ont lieu.

Les diplômes aux vétérans avaient été délivrés antérieurement, lors d'une dernière assemblée. Ceux-ci avaient été remis aux apiculteurs faisant partie de la société depuis 30 ans et plus. Il y avait M. Charles Waldsburger à Fontainemelon et M. Emile Graber à Cernier, qui sont deux des fondateurs de la section du Val-de-Ruz, MM. Jean Clerc à Cernier, James Favre à St-Martin, Ephraïm Morel à Fontaines, Eugène Bugnon à Vilars, Emile Tripet à Chézard, et pour finir M. Auguste Gafner à Dombresson, à qui le diplôme a été donné à cause de ses nombreuses années de présidence.

Un merci aussi à notre secrétaire dévoué, M. Maurice Guyaz, pour ses procès-verbaux intéressants, ainsi que pour l'envoi, lors de chaque assemblée, des 90 cartes de convocation, ce qui n'est pas peu.

E. V.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 10 février à 20 h. 30, au local rue Cornavin 4.
Sujet : *L'abeille doit-elle être protégée ?*

Nouvelles des ruchers

Berlincourt (J. B.), 500 m., 18. I. 36. — Il est bien un peu banal de dire, à cette saison, comment vont les choses au rucher, puisque c'est l'hiver. Hiver assez singulier et qui risque fort de nous amener des surprises au point de vue provisions. L'automne dernier un copieux nourrissement devait remplacer le miel dont les ruches étaient vides. Mais si bien nourries qu'elles soient, les colonies sont toujours plus vite au bout d'une provision de sirop que de celle de bon miel operculé en bonne saison. Depuis 3 semaines que nous tient un radoux exceptionnel, la vie a repris dans nos ruches et les provisions iront bon train. Donc la plus grande vigilance sera de rigueur d'ici peu. Curieux et toujours débutant, j'ai, ces derniers jours, mis « le nez » dans quelques

colonies et y ai constaté un élevage assez développé sur trois rayons. Si cela se maintient, elles auront sans doute besoin des hausses à fin mars, et on pourra extraire en avril et déjà en mai user de l'arrangement conclu avec la Fédération des sociétés d'agriculture pour lui vendre notre miel.

Mais trêve de bavardage et en attendant de veiller à ce que la famine ne vienne pas disséminer nos colonies, je puis renseigner que : ayant fait faire, dans le rayon de notre société « Jura-Nord », une enquête pour déterminer la quantité de miel encore disponible pour la vente, je puis aviser que, à peu de chose près, il ne reste plus que quelques postes insignifiants de miel à vendre. Donc on est même venu à bout de cette fameuse récolte de 1933 et une fois de plus nous apprenons, à nos dépens, qu'il est bien inutile de lancer vaille que vaille notre miel sur le marché.

Maurice Gysiger.

Bibliothèque

Nous avons reçu de M. A. Rithner, à Chili sur Monthey (Valais), Fr. 1.—. Merci. De M. A. Cavin, à Couvet (un jeune qui a plus de cinquante ans de « Romande » et davantage de propagande apicole), deux volumes de Jonas de Géliéu, une édition de 1816 et l'autre de 1843. Ils ne circuleront pas avant d'avoir été reliés. Inutile donc de les demander en lecture.

Nous nous voyons obligé de répéter que l'administration des postes interdit de joindre aucune correspondance au retour des livres. La demande de nouveaux livres doit donc être faite à part par « carte de correspondance » ou lettre affranchie.

Les demandes de renseignements doivent contenir un timbre pour la réponse.

Livres à prix réduits

Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 francs. — Ed. Alphandéry, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Alphandéry, *Le miel*, fr. 1.30. — Evrard, *Le monde des abeilles*, 2 fr. 70.

— C. Barasc, *Ma technique apicole*, 3 fr. 20. — Perret-Maisonneuve, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 7 fr. 50. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommel, *L'apiculture*, 4 francs. — De Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 francs. — Idem, *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier 1 franc. — Lhoste et Gémy, *Plantes bulbeuses*, fr. 1.80. — M^{me} Jucker, *Anatomie de l'abeille adulte*, fr. 4.— (étranger fr. 6.—). — Dr Audibert, *Plus de miel*, fr. 2.80. — P. Cavin, *Pour votre santé*, fr. 0.60. — H. Correvon, *Plantes et santé*, fr. 3.50. — E. Alphandéry, *Flore mellifère*, fr. 3.50.

Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50. — Favre Lucien, *Culture des plantes médicinales*, 3 fr. 80. — J. Hurpin, *La cité merveilleuse*, fr. 2.50. — Angelloz, *Maladies des abeilles*, fr. 1.80. — Alphandéry, *J'apprends l'apiculture*, fr. 2.80.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte de chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

Schumacher.